



## ÉDITORIAL



2013-2014 de la CONFEMEN et celle de la réforme du PASEC.

Le précédent plan d'action s'est distingué par l'organisation d'une grande rencontre internationale : les Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (Ouagadougou, septembre 2012). Le plan d'action 2013-2014 prévoit l'organisation d'une grande réunion-débat sur l'efficacité de l'aide au développement dans le secteur de l'éducation des pays en développement.

En effet, après le Forum de Dakar (2000) qui a déclaré qu'aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ; après le forum à haut niveau (2005) qui a adopté la déclaration dite « déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement », le monde vit aujourd'hui une crise économique et financière qui nécessite que les financements soient davantage rationalisés et qu'ils contribuent effectivement à la réalisation des objectifs de développement.

Aussi, la CONFEMEN appelle-t-elle à la mobilisation des partenaires, notamment les institutions de financement, les organisations internationales de développement, les ONG, les gouvernements et le secteur privé pour mener à bien cette activité qui procédera à une analyse critique de l'aide au développement dans le secteur de l'éducation et qui sera d'une grande importance pour le bilan de l'EPT en francophonie et pour les perspectives de l'après 2015.

À travers également la réforme du PASEC, la CONFEMEN entend renforcer son rôle et sa place dans l'amélioration du pilotage de la qualité de l'éducation de ses pays membres. Mise en œuvre dans le cadre du plan d'action 2013-2016 du PASEC, cette réforme se caractérise entre autres par une autonomie de gestion avec la mise en place d'un comité de pilotage, le passage des évaluations nationales à des évaluations internationales groupées et le renforcement de la méthodologie du programme.

Outre le compte rendu de la 55<sup>e</sup> session ministérielle, le n° 29 de CONFEMEN Infos revient sur les résultats des évaluations PASEC restituées en 2012.

KI Boureima Jacques  
Secrétaire général

La 55<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN s'est tenue à Ndjamena (Tchad) du 5 au 9 décembre 2012 sur le thème : « la diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les TIC. Au nombre des décisions importantes prises figurent l'adoption du plan d'action biennal



## 55<sup>e</sup> session ministérielle

La 55<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN s'est tenue du 5 au 9 décembre 2012 à Ndjamena, au Tchad. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par le premier ministre du Tchad, représentant le président de la République, Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO. Des décisions et recommandations fortes ont été prises par les 22 Ministres et Chefs de délégations qui ont effectivement pris part à cette session ministérielle.

Le rapport des commissaires aux comptes pour la gestion de 2011, le rapport d'activités du Secrétaire général de la CONFEMEN, le plan d'action biennal 2013-2014 de la CONFEMEN et son budget, les statuts de la CONFEMEN révisés et le statut particulier du personnel du STP ont été adoptés par la session ministérielle.

L'adoption de la réforme du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) figure également parmi les grandes décisions prises.

## SOMMAIRE

### Espace Francophone

→ Lancement de la 8<sup>e</sup> édition  
du Concours des 10 mots P 5



### Activités du PASEC

→ Évaluation des systèmes éducatifs :

- de la RD Congo P 6

- de la Côte d'Ivoire P 7

- du Liban P 8

- du Tchad P 9

- du Togo P 10

→ Comparaison internationale  
des résultats scolaires P 11



→ Signature avec la Banque mondiale  
d'une convention de financement P 12



Le Premier ministre du Tchad (au centre), présidant la cérémonie d'ouverture

La teneur de cette réforme a été présentée par le Président du comité scientifique du PASEC et le Secrétaire général de la CONFEMEN.

Il a été souligné la nécessité de conforter la place du Programme dans le concert des autres programmes d'évaluation des acquis des élèves tels que SACMEQ, PISA, ou encore TIMSS, de conduire une réforme permettant de le rattacher aux standards de nomenclature des indicateurs et de revoir les instruments et les procédures en vue d'atteindre une rigueur méthodologique et analytique acceptable. Il a été présenté et discuté les points relatifs aux changements prévus en termes de gouvernance : autonomie de gestion, mise en place d'un comité de pilotage, nouveau comité scientifique,

nouvelle structure de financement. En fonction de cette nouvelle orientation, dix pays ont déjà été sélectionnés et une programmation sur la période 2013-2016 de la première vague des évaluations a été arrêtée.

Le projet de Document de réflexion et d'orientation sur le thème de la 55<sup>e</sup> session ministérielle : « La diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les technologies de l'information et de la communication (TIC) a fait l'objet de travaux en ateliers afin d'approfondir le contenu présenté. À l'issue des échanges, des recommandations ont été adoptées par la session ministérielle.

Au cours de cette 55<sup>e</sup> session ministérielle, le ministre en charge de l'éducation du Sénégal, président en exercice sortant de la CONFEMEN, a passé le maillot à son homologue du Tchad qui assurera la présidence de la CONFEMEN jusqu'à la 56<sup>e</sup> session ministérielle prévue en Côte d'Ivoire en 2014 autour du thème provisoire « Bilan de l'EPT en Francophonie et perspectives ». Comme le fera remarquer le Secrétaire général de la CONFEMEN, ce thème, qui sera précisé à la réunion du Bureau de 2013, est un enjeu majeur pour les ministres de l'éducation de la Francophonie et exprime leur volonté d'approfondir dès à présent la réflexion sur l'après 2015.



Passation de maillot entre le président en exercice sortant (Sénégal) et le nouveau président (Tchad, à droite)



## Décisions & recommandations

Dans le cadre de la 55<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN, plusieurs rencontres statutaires ont précédé la Conférence des ministres qui s'est tenue les 8 et 9 décembre 2012 à Ndjamena au Tchad. Il s'agit de :

- la réunion de la Commission administrative et financière (CAF), le 5 décembre 2012 ;
- la réunion des Correspondants nationaux de la CONFEMEN, le 6 décembre 2012 ;
- la réunion du Bureau de la CONFEMEN, le 7 décembre 2012.

Ces différentes réunions statutaires ont examiné et apprécié l'ensemble des dossiers et des questions spécifiques inscrits à l'ordre du jour de leur agenda, en vue de soumettre aux ministres les conclusions de leurs travaux, pour adoption.

Le présent relevé des décisions et des recommandations de la 55<sup>e</sup> session ministérielle émane des échanges et des recommandations des trois réunions techniques susmentionnées.

### Session ministérielle – 55/2012/ - D001 : Adoption du rapport de la CAF et du rapport des Commissaires aux comptes pour la gestion 2011 et du rapport d'activités du SG de la CONFEMEN

Les trois rapports sont adoptés par les ministres et le quitus est donné au Secrétaire général pour sa gestion de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011. Les ministres ont été informés de l'état d'avancement de l'élaboration du rapport technique de 2012. Le rapport 2012 d'activités donne un aperçu du bilan des activités réalisées de janvier à fin octobre 2012 et sera finalisé en début janvier 2013 et envoyé aux CN et aux ministres pour validation.

### Session ministérielle – 55/2012/ - D002 : Adoption du rapport du bureau

Le rapport du Bureau est adopté ainsi que le relevé de décisions et de recommandations.

### Session ministérielle – 55/2012/ -D003 : Adoption du plan d'action biennal 2013 – 2014 de la CONFEMEN et de son budget

Le plan d'action et le budget 2013-2014 sont adoptés sous réserve de la prise en compte des amendements mentionnés dans les rapports de la CAF et du bureau.

Ainsi, le budget du plan d'actions biennal 2013 et 2014, est approuvé en recettes et en dépenses à un montant global de 1 181 381 552 F CFA, soit 1 801 005 euros pour les deux ans. Pour l'année 2013, le budget est de 604 975 117 F CFA, soit 922 279 euros et pour l'année 2014, il est de 576 406 435 F CFA, soit 878 726 euros.

### Session ministérielle– 55/2012/ -D004 : Adoption de la réforme du PASEC

Au regard des faiblesses structurelles du programme PASEC de la CONFEMEN, le rendant peu efficace et moins autonome, la 55<sup>e</sup> session ministérielle approuve la réforme du PASEC demandée par les ministres à la 54<sup>e</sup> session de la CONFEMEN et réitéré à la réunion du Bureau de Yaoundé en mai 2011.

La Conférence ministérielle se réjouit de la mise en place du projet pilote des évaluations groupées 2013-2016 appuyé par l'AFD et la BM. Dans ce cadre, elle approuve les mesures suivantes :

- le Plan d'actions 2013-2016 du PASEC est adopté et le budget pour les 4 ans d'un montant global de 4 580 850 280 F CFA, soit 6 983 461 euros, est approuvé ainsi que les plans de financement et de décaissement par an. La contribution de la CONFEMEN est estimée à 833 568 742 F CFA, soit 1 270 767 euros à raison de 208 392 077 F CFA, soit 317 692 euros par an ;
- le PASEC bénéficie d'une autonomie de gestion. À ce titre, un compte spécial est ouvert pour recevoir les ressources allouées au projet ;
- un Comité de pilotage est mis en place et mandaté par le bureau pour la gestion dudit projet. La composition, les attributions et le fonctionnement de ce comité de pilotage feront l'objet d'un arrêté du Président en exercice de la CONFEMEN ;
- la composition, le mandat et le fonctionnement du Comité scientifique seront redéfinis pour répondre à la nouvelle vision et aux orientations du PASEC ;
- le personnel du pôle gestion de la CONFEMEN assurera la gestion financière et comptable du PASEC, sous la responsabilité du coordonnateur du PASEC ;
- le coordonnateur du PASEC sera recruté dans les meilleurs délais en vue de permettre sa prise de service ou de fonction au cours du premier trimestre de 2013 ;
- à titre transitoire, le mandat de l'équipe actuelle des Conseillers techniques sera prolongé d'un an (jusqu'en fin 2013) ainsi que celui des membres actuels du Comité scientifique ;
- le comité de pilotage du projet sera chargé de l'approbation du plan d'action et du budget du projet. Les décisions prises dans ce cadre seront entérinées par le bureau de la CONFEMEN et deviendront exécutoires ;
- il sera engagé à partir de 2013-2014 une réflexion pour faire évoluer le modèle financier du PASEC dans la perspective d'un autofinancement à l'instar de la plupart des programmes internationaux ;
- deux supervisions annuelles conjointes du Programme seront effectuées par l'AFD et la Banque mondiale ;
- les comptes du projet seront audités chaque année par un auditeur externe.



Le Secrétaire général lors d'une de ses présentations



Les ministres et chefs de délégation, au premier plan lors de la cérémonie d'ouverture

## Session ministérielle – 55/2012/ - D005 :

### Le recouvrement des arriérés

Le plan de recouvrement des arriérés présenté aux instances de la CONFEMEN (CAF, Bureau) est adopté par les ministres. Le STP est chargé de sa mise en œuvre en concertation avec les pays concernés. Le Secrétaire général de la CONFEMEN fera un compte rendu régulier dans son rapport annuel d'activités.

## Session ministérielle – 55/2012/ - D006 : État de mise en œuvre des recommandations du bureau de la CONFEMEN

Les ministres constatent avec satisfaction la mise en œuvre de la quasi-totalité des recommandations faites lors de la réunion du bureau tenue à Yaoundé au Cameroun en mai 2011. Le document relatif à l'état de mise en œuvre des recommandations sera annexé au rapport de la présente 55<sup>e</sup> session ministérielle.

## Session ministérielle – 55/2012/ - D007 : La mise en œuvre des conclusions et des recommandations des Assises sur l'EFTP, tenues à Ouagadougou en septembre 2012

Considérant la pertinence des recommandations faites à l'issue des Assises sur l'EFTP, tenues à Ouagadougou en septembre 2012, les ministres de la CONFEMEN s'engagent à mettre en œuvre ces recommandations selon les réalités de chaque pays.

## Session ministérielle – 55/2012/ - D008 : Le document de réflexion et d'orientation (DRO) sur le thème de la 55<sup>e</sup> session ministérielle

L'expert international, a présenté une synthèse du projet de DRO sur le thème retenu pour la 55<sup>e</sup> session ministérielle : « La diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Par la suite, les ministres ont travaillé en ateliers afin d'approfondir le contenu présenté et suggéré des recommandations en lien avec ce thème. Les résultats

de ces échanges ont été présentés en plénière et les ministres ont adopté les recommandations.

## Session ministérielle – 55/2012/ -D009:

### Adoption des statuts de la CONFEMEN révisés et du statut particulier du personnel du STP

Les statuts de la CONFEMEN révisés et le statut particulier du personnel du STP ont été examinés et adoptés par les ministres. Trois nouvelles mesures ayant des incidences financières (caisse d'avance - astreinte - logement) seront mises en œuvre à partir de 2013. L'application des autres mesures proposées ayant des incidences financières sera appréciée par le Bureau en temps opportun.

## Session ministérielle – 55/2012/ - D010 : Choix du thème de la 56<sup>e</sup> session ministérielle et du

### lieu de la réunion

Les ministres ont choisi comme thème de la 56<sup>e</sup> session ministérielle : « Bilan de l'EPT en Francophonie et perspectives ». Ils ont mandaté le Bureau de 2013 d'arrêter la formulation précise de la thématique et de mettre l'accent sur la dimension prospective.

## Session ministérielle – 55/2012/ -D011 : Renouvellement du bureau et lieu des prochaines réunions de l'intersession

Les ministres ont retenu comme pays hôte de la 56<sup>e</sup> session ministérielle la Côte d'Ivoire.

Le nouveau Bureau de l'intersession 2013-2014 est composé comme suit : Président Tchad, 1<sup>er</sup> Vice-Président : Côte d'Ivoire, 2<sup>e</sup> Vice-Président : Sénégal. Le rôle de rapporteur général sera assuré par le Canada/Québec.

## Les pays membres du bureau sont par aire géographique :

**aire géographique Afrique subsaharienne ouest** : Togo, Côte d'Ivoire et Niger (sous condition du versement des contributions statutaires d'ici fin mars 2013) ;

**aire géographique Afrique subsaharienne centre** : Cameroun, Congo et Tchad ;

**aire géographique Afrique subsaharienne Est/Océan indien** : Île Maurice ;

**autres aires géographiques** (Asie - pacifique, Maghreb, Proche orient, Europe centrale et orientale, Antilles) : Liban, Maroc et Roumanie ;

**Membres permanents** : Canada, Canada / Nouveau-Brunswick, Canada / Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Suisse et Sénégal.

La Fédération Wallonie-Bruxelles a été retenue pour abriter la réunion du Bureau en 2013.

## Session ministérielle – 55/2012/ - D012 : Adoption du rapport de la Conférence ministérielle

Le rapport de la Conférence ministérielle est adopté ainsi que le relevé des décisions et des recommandations.

Fait à Ndjamena le 9 décembre 2012

Les Ministres





Une vue des lauréats de la 7<sup>e</sup> édition

## Lancement de la 8<sup>e</sup> édition du Concours des 10 mots de la Francophonie

Organisé par la CONFEMEN depuis 2006, le Concours des 10 mots de la Francophonie est un concours d'écriture destiné aux élèves du niveau élémentaire au niveau secondaire.

Pour la 8<sup>e</sup> édition, 15 pays sont invités à prendre part au concours : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Liban, Maroc, Niger, République centrafricaine, RD Congo, Sénégal, Tchad et Togo. Les dix mots choisis pour célébrer la Francophonie en 2013 sont : « atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà ». Ils illustrent le thème de cette année « Dis-moi dix mots semés au loin ».

Le concours des 10 mots est organisé en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Groupe des Amis de la Francophonie au Sénégal, l'Association des professeurs de français du Sénégal et le gouvernement des pays participants.

À travers ce concours, la CONFEMEN et ses partenaires veulent promouvoir les idéaux de la Francophonie en donnant à la jeunesse un cadre d'expression des talents littéraires et artistiques autour des 10 mots. À cet effet, un règlement intérieur et les sujets du concours ont été transmis aux différents pays invités à y participer.

Outre les cérémonies de récompense organisées au niveau national par les pays qui participeront effectivement au concours, une grande cérémonie de récompense des lauréats du Sénégal et des lauréats supranationaux sera organisée à Dakar dans le cadre de la quinzaine de la Francophonie qui se tient au Sénégal du 19 mars au 19 avril 2013.

**Les rapports des évaluations PASEC et les données sont disponibles sur le site de la CONFEMEN : [WWW.CONFEMEN.ORG](http://WWW.CONFEMEN.ORG)**



## RD CONGO

## Évaluation diagnostique du système éducatif

Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, à travers une évaluation diagnostique conduite en mai 2010 et restituée en juin 2011, a réalisé un état des lieux de la qualité de l'éducation de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo (RDC). L'étude a aussi permis de présenter les différents facteurs associés à la réussite des élèves dans l'enseignement primaire.

Ainsi, les réponses des élèves aux tests administrés diffèrent selon qu'il s'agisse des mathématiques et du français. L'analyse fait ressortir que les résultats des élèves en RDC sont moyens en deuxième année, en dépit des conditions défavorisant les performances et relativement faibles en cinquième année. On peut aussi remarquer que l'échec scolaire n'est pas négligeable. En effet, la proportion d'élèves dans cette situation est estimée à 10,8% en français et 14,3% en mathématiques pour la 2<sup>e</sup> année et à 27,3% en français et 14,2% en mathématiques pour la 5<sup>e</sup> année.

L'étude s'est aussi penchée sur des analyses de disparités, rendant disponibles les résultats des élèves, en fonction du genre de l'élève, en fonction du lieu d'implantation de l'école mais aussi en fonction du niveau de vie des ménages des élèves.

Figure : Score agrégé de français et mathématiques en fin de 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années en fonction du genre de l'élève

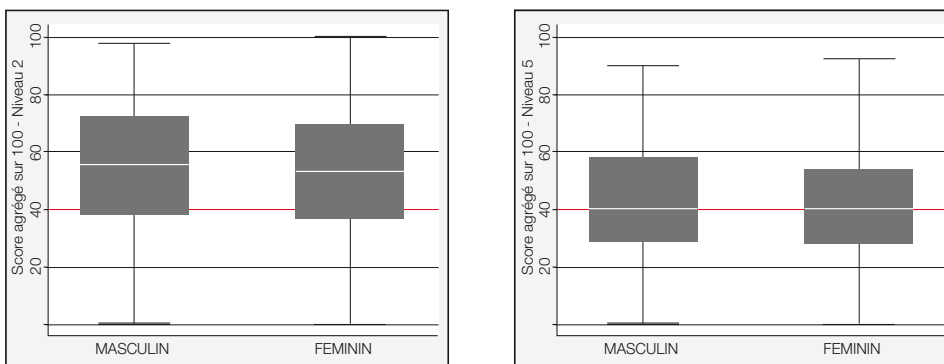
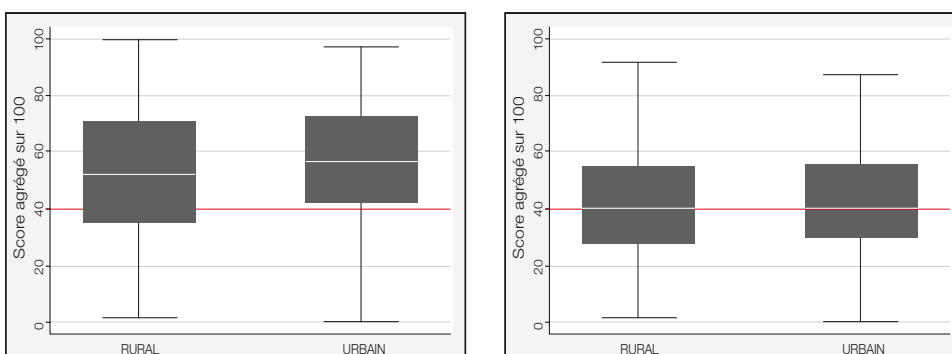


Figure : Score agrégé de français et mathématiques en fin de 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années en fonction du milieu de résidence



Au nombre des facteurs corrélés avec l'apprentissage des élèves, on peut distinguer l'âge de l'élève, la pratique du redoublement, la mise à disposition de manuels scolaires, l'usage du français à la maison, la formation continue des enseignants, la formation des directeurs d'école, l'implication parentale et l'aide aux devoirs à la maison.

Au niveau des enseignants, on montre que leur ancienneté et la formation continue tout au long de leur carrière est positivement associée aux apprentissages des élèves de 2<sup>e</sup> année et de 5<sup>e</sup> année. Il en est de même pour les directeurs dont l'ancienneté et les formations initiale et continue devraient participer à l'amélioration des apprentissages des élèves au sein de l'école.

La restitution des résultats de l'évaluation, réalisée par l'équipe nationale du pays, en présence de deux Conseillers Techniques, d'un Membre du Comité Scientifique et de deux Consultants et de toutes les parties

prenantes du système éducatif, a été l'occasion de formuler des recommandations aux autorités du pays.

Les données nationales de l'évaluation diagnostique sont disponibles à partir du site web de la CONFEMEN. Ces données sont complétées par d'autres issues d'évaluations réalisées au niveau régional dans le Badundu, le Kasai Occidental et le Katanga.

La richesse de ces données offre l'opportunité de réaliser des analyses secondaires sur le système

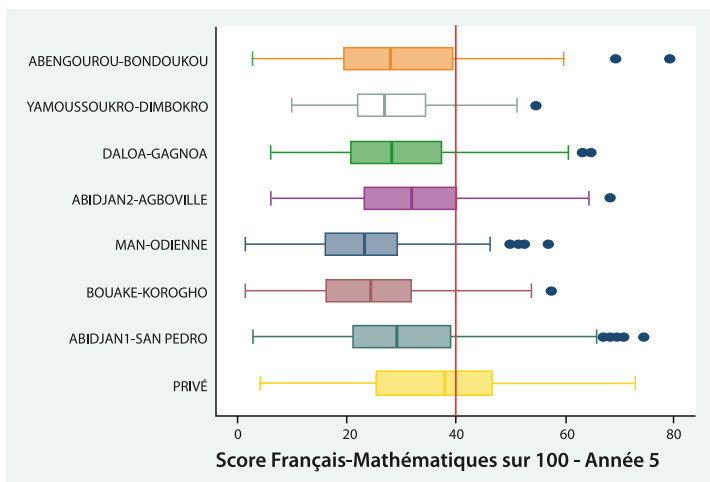
éducatif de la RDC. Des résultats, parfois contre-intuitifs, soulèvent d'ailleurs la nécessité de poursuivre les recherches dans le sens de proposer une connaissance approfondie du système éducatif du pays. La communauté locale de chercheurs, mais aussi les chercheurs au niveau régional ou international sont invités à œuvrer dans ce sens.

## CÔTE D'IVOIRE

# Évaluation diagnostique du système éducatif

Les données de l'évaluation PASEC du système éducatif primaire de la Côte d'Ivoire ont été collectées entre 2008 et 2009. La restitution des résultats a eu lieu quant à elle à Abidjan en avril 2012, dû à la crise ivoirienne qui n'a pas permis de délivrer les résultats dans les délais attendus.

L'analyse a permis de dégager des pistes d'action pour une amélioration de la qualité, mais aussi d'étudier la progression des performances scolaires dans le temps, en lien avec les efforts du gouvernement dans la recherche d'une éducation de qualité pour tous. La Côte d'Ivoire, qui avait bénéficié d'une évaluation PASEC en 1995-1996, a enregistré une baisse significative des résultats de ses élèves entre 1996 et 2009, et ceci en début comme en fin de cycle primaire. On constatera par exemple que les élèves de 5<sup>e</sup> année, en français, sont passés d'une moyenne de 45,3 sur 100 en 1996 à une moyenne de 29,2 sur 100 en 2009.



L'évaluation a également mis à jour plusieurs facteurs ayant un lien avec les performances scolaires.

Quelques grandes recommandations ont été faites lors de la restitution, qui concernent notamment la création de salles de classe, le recrutement d'enseignants, le renforcement des capacités des enseignants, la sensibilisation des parents pour le maintien des enfants à l'école, la systématisation des évaluations, etc.

Mme KANDIA Camara, ministre de l'Éducation de la Côte d'Ivoire, a rappelé à l'occasion de la restitution que la qualité du système éducatif est l'un des principaux chantiers du gouvernement de son pays. La Côte d'Ivoire s'est engagée à poursuivre les évaluations PASEC dans le but d'améliorer le pilotage de son système éducatif et a d'ores et déjà souscrit aux évaluations PASEC groupées de 2014. Pour accompagner le suivi permanent

des acquis scolaires, le ministère de l'Éducation ivoirien a également mis en place une cellule d'évaluation. M. KI Boureima Jacques, Secrétaire général de la CONFEMEN, a félicité la Côte d'Ivoire dans ses efforts en faveur d'une qualité de l'éducation pour tous et dans sa volonté de pérenniser les évaluations de son système éducatif.

Le pays participe à la prochaine évaluation groupée du PASEC et pourra comparer les résultats scolaires de ses élèves et les pratiques pédagogiques mises en œuvre par le ministère de l'Éducation à ceux de neuf autres pays.

	1995-1996		2008-2009	
	Moyenne /100	Écart-type	Moyenne / 100	Écart-type
Post-test Français-Maths - 5 <sup>e</sup> année	45.3	13.2	29.2	12.1
Post-test Français-Maths - 2 <sup>e</sup> année	51.4	20.2	33.8	21.3

L'étude a révélé que le système éducatif du pays est encore inéquitable. Ces résultats interviennent dans un contexte macroéconomique défavorable, caractérisé par une baisse du produit intérieur brut et des dépenses publiques d'éducation, mais aussi dans un climat de conflits politiques. L'évaluation a montré de fortes inégalités selon le milieu socioéconomique de l'élève et les zones d'implantation des écoles sur le territoire. En zone rurale, les écoles disposent de moins d'infrastructures et d'équipement qu'en zone urbaine, par conséquent les acquis des élèves y sont plus faibles. Les résultats des élèves sont particulièrement alarmants dans les régions du Man, de Bouaké et de Korhogo.

## LIBAN

## Évaluation diagnostique du système éducatif

Le PASEC a organisé en mars 2012 à Beyrouth, l'atelier de restitution de l'évaluation diagnostique du système éducatif du Liban. Les enquêtes ont été réalisées sur l'année scolaire 2008/2009.



L'évaluation diagnostique conduite au Liban a montré un niveau moyen relativement élevé en ce qui concerne les acquisitions scolaires des élèves. Les analyses ont aussi révélés d'importantes disparités entre les performances des élèves, et ceci en début comme en fin de cycle.

Discipline	Score moyen sur 100	Écart-type
<b>DEUXIÈME ANNÉE – TEST DE FIN D'ANNÉE</b>		
Arabe	64,7	20,58
Français	72,49	23,15
Anglais	67,14	26,44
Mathématiques	56,36	22,35
<b>CINQUIÈME ANNÉE – TEST DE FIN D'ANNÉE</b>		
Arabe	69,96	15,2
Français	54,06	23,36
Anglais	55,08	21,55
Mathématiques	52,12	19,41

Au Liban, les filles performant mieux que les garçons, et ceci de manière significative. Ce phénomène est confirmé par le rapport de l'Éducation pour tous du Liban qui indique des résultats plus faibles chez les garçons, ainsi qu'une plus grande proportion de garçons quittant l'école de façon précoce pour rentrer sur le marché du travail dans les familles les plus défavorisées. Le taux d'achèvement du cycle s'élève à 86,2% au niveau national, mais il est plus élevé chez les filles (91,1%) que chez les garçons (81,6%).

Que ce soit en 2<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup> année, les résultats scolaires des élèves sont positivement corrélés avec les niveaux socioéconomiques des ménages auxquels ils appartiennent. Les scores pour chaque matière sont en effet les plus bas au sein des élèves dont les ménages sont classés les plus défavorisés par l'indicateur socioéconomique.

Le tableau ci-dessous indique que les élèves issus des classes sociales les plus défavorisées obtiennent toutefois de meilleurs résultats lorsqu'ils se trouvent dans des écoles privées payantes, comparativement à ceux qui se trouvent dans des écoles publiques ou privées subventionnées.

Discipline	Secteur privé payant	Secteur public et privé subventionné
<b>Scores moyens de 2e année</b>		
Arabe	64,78	54,65
Mathématiques	57,05	44,94
<b>Scores moyens de 5e année</b>		
Arabe	71,71	63,83
Mathématiques	54,79	44,8

Les analyses montrent aussi que le statut (public, privé) de l'école contribue nettement plus que le niveau socioéconomique des élèves à marquer les différences dans les acquisitions scolaires. Ainsi, l'effet du milieu socioéconomique de l'élève est moins important que l'effet du statut de l'école sur les résultats scolaires.

Seulement 20% des élèves des couches sociales les plus défavorisées vont dans des écoles payantes. Cette proportion s'élève respectivement à 40% pour les élèves de classe moyenne et 80% pour les élèves de milieu favorisé. Le coût de la scolarité est très élevé pour les familles et semble reproduire les inégalités sociales puisque ce sont les élèves les plus favorisés qui ont accès aux écoles privées et donc à un meilleur enseignement.

En plus des différences entre écoles, les résultats des analyses multi variées ont mis en exergue des facteurs dont l'exploration approfondie de la relation avec les performances scolaires peuvent être des pistes de recherche intéressantes afin d'améliorer la politique éducative au Liban.



## TCHAD

### Évaluation diagnostique du système éducatif

Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) a restitué en septembre 2012 le rapport d'évaluation du système éducatif de la République du Tchad.



L'enquête, réalisée en collaboration avec les responsables du pays pour l'éducation, a permis de faire l'état des lieux sur la qualité de l'enseignement primaire des sous-systèmes francophone et arabophone. Les données ont été collectées au cours de l'année scolaire 2009-2010 et l'étude a offert la possibilité de dégager des pistes d'actions pour une amélioration du système éducatif primaire tchadien

Il ressort de cette analyse que les performances scolaires en 2<sup>e</sup> année dans le système francophone ont sensiblement diminué entre l'évaluation de 2004 et celle de 2010. Le nombre d'élèves en difficulté est aussi particulièrement préoccupant. En 5<sup>e</sup> année toutefois, les performances moyennes des élèves aux tests de fin d'année ont sensiblement augmenté depuis 2004. Cependant, il faudrait nuancer ces résultats car les taux élevés d'abandons et de redoublement laissent présager que les élèves les plus faibles ont été écartés du système éducatif au cours du cycle primaire.

		2004				2010			
		Valeur	Écart-Valeur	inf.	sup.	Valeur	Écart-Valeur	inf.	Sup.
2 <sup>e</sup> année (CP2)	Score français	41,5	23,3	36,9	46,2	39,1	23,6	34,4	43,8
	Score mathématiques	42,9	25,8	38,9	46,8	40,3	26,2	36,1	44,4
5 <sup>e</sup> année (CM1)	Score français	32,1	18	29,3	34,9	38	22,6	34,2	41,9
	Score mathématiques	34	15,6	31,2	36,9	38,1	20,1	34,5	41,6

Dans le sous-système arabophone, les performances des élèves en arabe sont en moyenne sensiblement supérieures au seuil de 40% de bonnes réponses, en 2<sup>e</sup> tout comme en 5<sup>e</sup> année. En ce qui concerne les mathématiques, en 2<sup>e</sup> année il n'y a pas de différence significative dans les résultats entre les deux sous-systèmes, par contre en 5<sup>e</sup> année, les élèves francophones devancent les élèves arabophones

avec une différence moyenne de 10 points dans cette discipline. Ces comparaisons de performances scolaires entre les élèves étudiant en français et ceux étudiant en arabe sont à considérer avec précaution puisque que les élèves étudiant en arabe représentent moins de 10% du total des élèves scolarisés au primaire.

		2004			
		Valeur	Écart-Valeur	inf.	sup.
2 <sup>e</sup> année (CP2)	Score arabe	44,7	26	31,3	58,2
5 <sup>e</sup> année (CM1)	Score arabe	42,3	18,7	34,9	49,8

Globalement, les résultats scolaires demeurent très faibles. L'achèvement du cycle primaire pose également problème avec un taux moyen de 37%. De même, le pays n'a pas atteint la parité garçon/fille dans le système éducatif primaire, où l'on compte seulement 7 filles pour 10 garçons.

Par ailleurs, l'étude a permis de faire ressortir quelques facteurs de réussite. On remarque notamment que l'amélioration du temps scolaire, la possession de manuels scolaires pour tous et la formation initiale et continue des maîtres sont associés positivement à la performance scolaire des élèves.

Un des défis majeurs que doit relever le système éducatif primaire tchadien pour la prochaine décennie sera sans doute de réduire les disparités de réussite, d'accès et d'achèvement entre les différents élèves en âge scolaire, en axant prioritairement les moyens sur le recrutement, la formation des enseignants et la valorisation des maîtres communautaires. Le pays, en s'engageant dans le processus d'évaluations internationales du PASEC, devrait pouvoir s'inspirer des bonnes pratiques dans les autres pays d'Afrique Subsaharienne pour améliorer le rendement de son système éducatif.



## TOGO

## Évaluation diagnostique du système éducatif

Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) a mené, en 2010, une évaluation diagnostique du système éducatif du Togo. Cette évaluation a été restituée en août 2012 à Lomé et publiée sous le titre « Améliorer la qualité de l'éducation au Togo : les facteurs de réussite ». Elle a permis de faire un état des lieux de la qualité de l'enseignement primaire et de dégager des pistes d'actions pour une amélioration de la qualité de l'offre éducative du Togo.

L'analyse du PASEC qui s'est reposée sur des effectifs de 2276 élèves de 2<sup>e</sup> année et 2314 élèves de 5<sup>e</sup> année fait ressortir qu'en début d'année, les performances des élèves aux tests sont relativement faibles en français et moyens en mathématiques pour les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années. On constate une forte hétérogénéité des scores notamment en 2<sup>e</sup> année. Comparativement aux élèves de 2<sup>e</sup> année, ceux de 5<sup>e</sup> année semblent plus se ressembler en termes de résultats scolaires.

Quant aux scores de fin d'année, ils sont globalement faibles aussi bien en 2<sup>e</sup> qu'en 5<sup>e</sup> année. Les performances des élèves de 2<sup>e</sup> année sont très dispersées, les élèves de 5<sup>e</sup> année se ressemblent plus malgré leur faible niveau en français et en mathématiques.

Tout comme les autres évaluations PASEC, les résultats de l'évaluation du système éducatif du Togo sont donnés selon le statut des écoles, selon le lieu de résidence des élèves, selon le genre et selon le niveau de vie des élèves.

Au regard des résultats de l'évaluation diagnostique PASEC et du contenu du Plan sectoriel de l'éducation (PSE), le Togo est en mesure d'améliorer la qualité de son éducation à travers la mise en œuvre des mesures listées dans le rapport comme des pistes de politiques éducatives et à travers la prise en compte des recommandations formulées par l'atelier de restitution du rapport d'évaluation.

Les données nationales de l'évaluation diagnostique du système éducatif du Togo sont disponibles sur demande à partir du site web de la CONFEMEN. Ces données permettent aux chercheurs de poursuivre la réflexion sur la qualité de l'éducation au Togo.

**Tableau: Performances en fin d'année des élèves de 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années aux tests PASEC 2009/2010**

		Moyenne sur 100	Ecart type	Intervalle de confiance	
				Borne Inf.	Borne Sup.
2 <sup>e</sup> Année	Français	34,1	23,1	32,0	36,3
	Mathématiques	38,6	25,1	36,6	40,6
	Score total	36,4	22,7	34,4	38,3
5 <sup>e</sup> Année	Français	29,1	15,0	27,8	30,4
	Mathématiques	33,7	14,9	32,2	35,1
	Score total	31,4	13,4	30,1	32,7

**Les rapports des évaluations PASEC et les données sont disponibles sur le site de la CONFEMEN : [WWW.CONFEMEN.ORG](http://WWW.CONFEMEN.ORG)**

## Comparaisons internationales

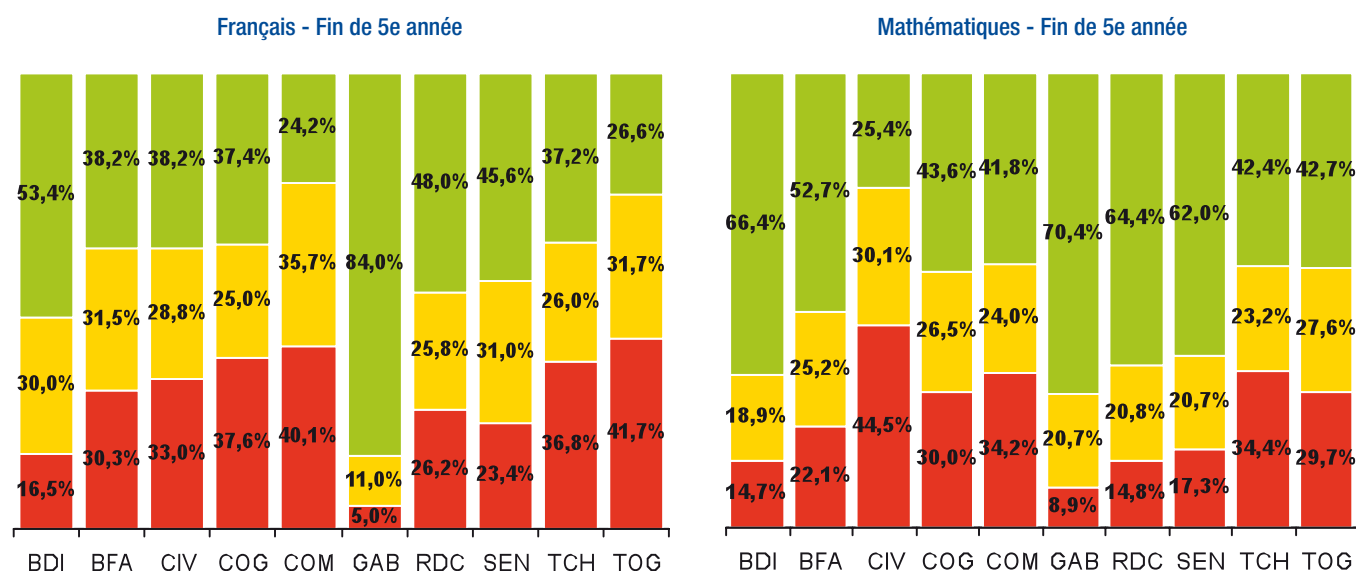
Cet article propose une comparaison des résultats scolaires des différentes évaluations PASEC des pays ayant participé au programme de 2006 à 2010.

En début de scolarité primaire, le seuil minimum de 40% (seuil à partir duquel les élèves ont acquis des connaissances de base) de bonnes réponses au test de français est atteint par plus de la moitié des élèves évalués en fin d'année dans l'ensemble des pays concernés, à l'exception du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. En mathématiques, le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Gabon et le Sénégal se démarquent du groupe avec les meilleurs pourcentages d'élèves ayant dépassé ce seuil minimum. Par contre, plus de trois quarts des élèves de la Côte d'Ivoire peinent à atteindre ce seuil de performance.

En cinquième année, la comparaison des disparités au regard du seuil minimum en mathématiques est similaire à celle de la deuxième année. Par contre, la situation est inquiétante en français. En effet, en dehors du Burundi, du Gabon et dans une moindre mesure la République Démocratique du Congo et le Sénégal, plus de 50% des élèves évalués possèdent un résultat inférieur à 40 points sur 100 en français ou dans la langue d'enseignement

### Répartition des élèves par niveau de réussite en fin de 5e année du primaire

Abréviations PAYS : BDI Burundi – BFA Burkina Faso – CIV Côte d'Ivoire – COG Congo Brazzaville – COM Comores – GAB Gabon – RDC République Démocratique du Congo – SEN Sénégal – TCD Tchad – TOG Togo



Au regard de ces résultats, on peut inférer que les politiques nationales en faveur de l'éducation dans des pays comme le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Gabon et dans une moindre mesure le Sénégal, sont porteuses de résultats qui pourraient toutefois être améliorés. Des efforts restent à consentir au Togo, au Tchad, aux Comores et en Côte d'Ivoire pour une amélioration des performances des élèves.

Si le rapprochement que nous proposons ici constitue un premier regard comparatif sur la dizaine de pays sur lesquels reposent nos résultats, il convient de les analyser avec réserve. La prochaine évaluation groupée du PASEC, prévue pour mai 2014, devrait être en mesure de constituer un meilleur registre de comparaisons des résultats des élèves entre les pays, les pays étant enquêtés au même moment.





## PILOTAGE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

### Signature avec la Banque Mondiale d'une convention de financement d'un projet de renforcement de la gouvernance axée sur les résultats



Le Secrétaire général de la CONFEMEN, M. KI Boureima Jacques, a procédé le 23 janvier 2013 au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, à la co-signature avec la Banque mondiale d'une convention de financement pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « Réseau régional de l'Afrique subsaharienne francophone pour la gouvernance axée sur les résultats dans le secteur de l'Éducation ».

Financé par la Banque mondiale pour un montant d'environ un million de dollars US sur trois ans et à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'actions 2013-2016 du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), le projet a pour objectif général de renforcer la gouvernance axée sur les résultats dans le pilotage des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone.

Il permettra notamment de renforcer les capacités des décideurs et des analystes des ministères de l'éducation des pays constituant le réseau (composante 1), avec un cofinancement de l'Agence française de développement (AFD) qui a permis de passer de 8 à 11 pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Le projet s'exécute dans le cadre des évaluations groupées du PASEC.

Le projet permettra également de renforcer les capacités des conseillers techniques du PASEC (composante 2). Il est prévu en outre, la dotation du PASEC et des équipes nationales en équipements, notamment en logiciels et en documentation (composante 3).

À la fin du projet, la CONFEMEN, à travers le PASEC, aura réussi à renforcer son rôle et sa place dans l'amélioration de la qualité de l'éducation qui est aujourd'hui un défi majeur pour les systèmes éducatifs des pays francophones d'Afrique subsaharienne.



En effet, au cours des deux dernières décennies, des progrès considérables ont été réalisés en matière d'accès à l'éducation. Cependant, l'amélioration de la qualité n'a pas suivi le rythme des progrès réalisés au niveau de l'accès.

L'autre constat est le manque de professionnels suffisamment formés pour la recherche, notamment dans le domaine de l'évaluation des acquis scolaires; limitant davantage la capacité des pays à générer suffisamment de résultats et à les utiliser dans les politiques éducatives; d'où toute l'importance de ce projet de la Banque mondiale, exécuté par le PASEC et qui permettra un transfert de compétences en matière d'évaluation au profit des équipes des pays constituant le réseau.

## Nathalie Issa



Volontaire Internationale du Ministère des Affaires Étrangères français, Nathalie Issa est Conseillère technique au sein du Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) depuis janvier 2013.

Nathalie est titulaire d'un master d'Économie Internationale et Développement de l'Université Paris-Dauphine. Elle était un membre actif de l'association de débats politiques de l'université. Nathalie a également étudié dans le Magister d'Économie de l'Université Pontificale Catholique du Chili.

Avant de rejoindre la CONFEMEN, Nathalie travaillait à l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) à Genève. Elle a également collaboré à la publication de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) Les Perspectives Économiques en Afrique 2012 : Promouvoir l'Emploi des Jeunes.

## CONFEMEN *infos*

**Directeur de publication :** KI Boureima Jacques • **Rédacteur en chef :** Abobacar Sy

**Collaboration :** Anne Penda Sène, Fatou Ndoye Diop, Lyne Gingras, Antoine Marivin, Mahip Diop, Gnagalé Babakan, Marie-Anne O'Reilly.

Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN

Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3<sup>e</sup> étage

Avenue Cheikh Anta Diop - BP 3220 Dakar-SENEGAL

Tél. : 221 33 859 29 90 - Fax : 221 33 825 17 70

Email : confemen@confemen.org

[www.confemen.org](http://www.confemen.org)